

Séance du 04 avril 2022

L'an deux mille vingt deux et un le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence du Maire Gilles LAGAUZÈRE.

NOMBRES DE MEMBRES		
En exercice	Présents	Nombre de suffrages exprimés
23	22	23 Pour : 23 Contre : 0 Abstentions : 0

Étaient présents :

Mme CAPRAIS Dominique, Mme ALLARD Aurélie, Mme BAGES LIMOGES Carine, Mme BELLOC Brigitte, Mme BROUILLON Monique, M. CAMBE Thierry, M. COUZIGOU Laurent, Mme DALL'ANESE Lisa, Mme DE MARCHI Céline, M. DILMAN Patrick, M. DUBERNET Thierry, Mme FABRE Sylviane, M. JADAS Christian, M. LAGAUZERE Gilles, M. MACHEFE Thomas, M. MILANESE Antoine, M. MOHAND O'AMAR Abdelbaki, M. POLONI Pascal, Mme RESSES Lisa, M. RESSIOT Didier, Mme TILLOS Marie-Hélène, M. VALADE Pierre

Procuration(s) :

Mme SICARD Christine donne pouvoir à M. MILANESE Antoine

Date de la convocation
29 mars 2022

Étai(en)t absent(s) :

Date d'affichage
29 mars 2022

Étai(en)t excusé(s) :

Mme SICARD Christine

Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture le

05 avril 2022

A été nommé(e) **secrétaire de séance** : Mme CAPRAIS Dominique

et publication du

05 avril 2022

AFFECTATION DES RESULTATS 2021

Le Conseil Municipal, réuni sous la présidence du Maire Gilles LAGAUZERE, après avoir approuvé le compte administratif de l'exercice le 04 avril 2022.

Considérant qu'il y a lieu de prévoir l'équilibre budgétaire,
Statuant sur l'affectation du résultat d'exploitation de l'exercice 2021
Constatant que le compte administratif fait apparaître :

- un excédent de fonctionnement de :	8 076,29
- un excédent reporté de :	42 350,22
Soit un excédent de fonctionnement cumulé de :	50 426,51
- un déficit d'investissement de :	0,00
- un déficit des restes à réaliser de :	0,00
Soit un besoin de financement de :	0,00

DÉCIDE d'affecter le résultat d'exploitation de l'exercice 2021 comme suit :

RÉSULTAT D'EXPLOITATION AU 31/12/2021 : EXCÉDENT	50 426,51
AFFECTATION COMPLÉMENTAIRE EN RÉSERVE (1068)	0,00
RÉSULTAT REPORTÉ EN FONCTIONNEMENT (002)	50 426,51
<hr/>	
RÉSULTAT D'INVESTISSEMENT REPORTÉ (001) : DÉFICIT	0,00

Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus.

Ont signé au registre les membres présents.

Pour extrait certifié conforme.

Fait à STE BAZEILLE

Le Maire LAGAUZÈRE Gilles

